

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

19H00 A LA SALLE DES FÊTES

Membres présents : Mesdames Karine Bordini, Chantal Macias, Monique Rolland, Vanessa Ibert, Christiane Dulong, Anne-Cécile Faure.

Messieurs Daniel Raoult, Patrick Vignaud, Guillaume Le Foll, Landry Carpentey.

Membre excusée : Mme Lucie Naboulet.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal.

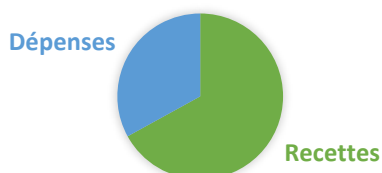
Compte-rendu du CM du 28/01/2022 approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Présentation et vote du compte de gestion et du compte administratif 2021.

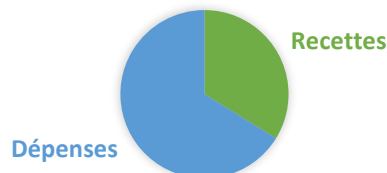
A la demande de Madame le Maire, Ophélie Capin (la secrétaire de Mairie), qu'elle remercie, présente sur écran le compte administratif et le compte de gestion 2021.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	5 501.21			34 061.17	5 501.21	34 061.17
Opérations exercice	16 976.50	11 475.29	71 511.74	111 074.12	88 488.24	122 549.41
Total	22 477.71	11 475.29	71 511.74	145 135.29	93 989.45	156 610.58
Résultat de clôture	11 002.42			73 623.55		62 621.13
Restes à réaliser						
Total cumulé	11 002.42			73 623.55		62 621.13
Résultat définitif	11 002.42			73 623.55		62 621.13

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Madame le Maire, conformément à la loi, sort de la salle pour procéder au vote du compte administratif 2021, Mme Monique ROLLAND fait procéder au vote.

Il est approuvé à l'unanimité.

Madame Dulong remercie ses adjoints et conseillers pour leur confiance.

3. Présentation et vote du budget primitif 2022

Madame le Maire présente au conseil municipal en binôme avec la secrétaire de mairie, Ophélie Capin, le budget primitif 2022.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	91 363.13
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 480.00
014	Atténuations de produits	5 000.00
65	Autres charges de gestion courante	38 600.00
67	Charges exceptionnelles	1 100.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		159 543.13

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	3 250.00
73	Impôts et taxes	52 000.00
74	Dotations et participations	40 672.00
75	Autres produits de gestion courante	1 000.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	62 621.13
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		159 543.13

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	8 332.23
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	11 002.42
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		19 334.65

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	6 845.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 487.23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	11 002.42
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		19 334.65

Au niveau des dépenses de fonctionnement de la mairie, il y a très peu d'évolution.

Au niveau des dépenses d'investissements :

- Il est convenu d'un achat groupé avec les communes de Baigneaux et Cessac d'un véhicule de service pour notre adjoint technique territorial. Ce véhicule RENAULT Kangoo de 11 161.96€ TTC servira pour les services d'entretien de la commune et il sera stationné sur la commune de Baigneaux. Il sera floqué aux noms des 3 communes et aura les signalétiques nécessaires.

- Il est retenu les travaux ci-dessous sur la commune :
 - La sacristie de l'église pour 935€ TTC
 - L'aménagement d'un terrain de pétanque pour 5 532€ TTC. Tout ceci après étude des divers devis, la mission est confiée à un artisan local : Monsieur Frango Auguste situé sur la commune de Saint Brice.
 - Achat de 2 tables de pique-nique avec bancs intégrés et de 2 poubelles en pin traité autoclave. Après réception de divers devis, il est retenu le devis de l'ADGESSA, ESAT Saint Jean situé à Saint Brice, pour une somme totale de 1 232,14€ TTC.

Tous ces investissements bénéficient de l'aide du FDAEC (Fond départemental de l'aide à l'équipement des communes) dont le dossier sera déposé prochainement.

Approbation à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Madame Dulong annonce que bientôt 2 prises pour voitures électriques seront installées sur le parking face à la salle des fêtes. Cela n'engendrera aucun frais à la commune.

4. Proposition du SIRP de Saint Brice, Castelvieu, Coirac, Martres, Saint Genis du Bois

Monsieur Nicolas HURPEAU, Président du SIRP a proposé à la commune de Daubèze de rejoindre le SIRP de St Brice car la commune ne possédant pas d'école la majorité des enfants de Daubèze sont inscrits au SIRP de St Brice. Cela serait sur le même principe que les communes de Martres et St Genis du Bois, la commune participerait au SIRP par trimestre en fonction du nombre d'élèves dans les écoles et du nombre d'habitants au sein de Daubèze.

Le conseil municipal vote à l'unanimité **CONTRE**.

Tant que ce n'est pas obligatoire d'être rattaché à un SIRP, la commune de Daubèze participera individuellement au frais des différentes écoles pour ces enfants qui lui revient actuellement moins chère. La participation au SIRP de St Brice est plus importante ce qui engendrerait des frais supplémentaires à la commune.

5. Tour de garde des élections présidentielles et préparation de la salle.

Un tour de table est effectué pour que chacune et chacun puisse donner ses disponibilités.

Les élections se feront dans la salle des fêtes conformément aux consignes sanitaires en vigueur.

6. Délibération assurance du personnel CNP Assurance 2022.

Comme chaque année, après présentation des nouveaux taux pour 2022.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

7. Projet de Maïade.

Madame le Maire propose de faire la Maïade le Dimanche 4 Septembre 2022, après les vacances d'été.

Projet approuvé à l'unanimité.

8. Questions diverses

Madame Bordini propose l'acquisition d'un dictaphone pour enregistrer les conseils municipaux.

La somme ne devrait pas dépasser 100€.

Projet accepté à l'unanimité

Fin de séance : 21H30.